

**Accueil de
Loisirs
Du Chambon**

**PROJET
PEDAGOGIQUE**

PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Adresse :

Le Chambon
19150 LAGUENNE

Le centre accueille toute l'année des enfants âgés de 3 à 15 ans sur le site du Chambon
Le centre est géré par la caisse des écoles 36, avenue Alsace Lorraine à Tulle.
Numéro de déclaration de Direction Départementale de la Cohésion Sociale et
La Protection des Populations n° 019ORG0038

La capacité d'accueil du centre est de 180 enfants.

Le Chambon est ouvert aux enfants de Tulle, de l'agglomération et des villes extérieures.
L'accueil d'enfants atteints de troubles de la santé, du comportement ou porteurs de handicap se fait dans le cadre de projets d'accueil individualisés après concertation avec le directeur de l'établissement et le médecin traitant de l'enfant.
Un plan ADHAP a été déposé par la ville de Tulle.

L'accueil de loisirs du Chambon se situe sur la commune de Laguenne, bordé par la Sainte Bonnette.
La proximité de la commune permet d'avoir accès aux commerces pratiques des alentours (Super U, boulangerie...). Le centre est à côté de la ville de Tulle où se trouve de nombreux services (pompiers, hôpital, gendarmerie...) commerces et services culturels et sportifs.

DESCRIPTION DU CENTRE

Le bâtiment principal comporte trois niveaux.

Au rez-de-chaussée :

Il se trouve les différentes salles de restaurations organisées en tranche d'âge, la cuisine de réchauffe et le hall d'accueil où sont affichées toutes les informations importantes pour les familles.

Le premier étage :

Il se compose de salles d'animation organisées pour les 5 ans et 6 ans, des w.c adaptés à leur âge, du bureau de l'équipe encadrante, d'une terrasse réservée à l'équipe pour prendre les pauses.

Le deuxième étage :

Il comprend les salles pour les 3/4 ans avec une piscine à balle, d'une salle avec l'accès à l'eau chaude, d'une salle de bibliothèque équipée de livres pour enfants, une télévision, un lecteur de DVD, de deux salles de siestes, d'un sanitaire adapté et d'un W.C adulte.

Au sous-sol :

Il se trouve les 3 salles de régie du matériel, la salle de stockage pour les goûters, une salle pour le matériel pour les camps et un local entretien.

En contrebas se trouvent un bâtiment avec deux salles pour les 7/8 ans et les 9 et +, une salle pour le bricolage, des sanitaires, une salle de jeux avec un baby-foot et une table de ping-pong.
Une salle de motricité équipée de sanitaires, avec des tapis et des modules. Il y a à l'extérieur une structure de jeux adaptés aux enfants d'âge primaire.

Aux abords du centre se trouve un espace de restauration extérieur, un terrain de jeux avec une structure de jeux adaptés aux enfants d'âge maternelle, un terrain de foot ainsi qu'un garage à vélos adaptés aux enfants d'âge primaire, des casques ainsi qu'une pataugeoire. Il y a une piste cyclable et un terrain vague. Une ancienne maison qui sert de stockage de matériel.

Il y a un parc de verdure tout autour des bâtiments qui offre au public accueilli une faune et une flore à découvrir et exploiter

Un âne et des moutons ont élu domicile au Chambon, il est important de vivre en bon voisinage. Une ruche a été installée en juin 2019 au-dessus d'un ancien poulailler, ce sera l'occasion de sensibiliser le public accueilli à la découverte et la protection de l'environnement.

ORGANISATION GENERALE

Le centre est ouvert toute l'année

Les mercredis :

12h – 12h30
13h30 – 14h
17h – 18h30

Les vacances scolaires :

7h30 – 9h
12h – 12h15
13h30 – 14h
17h – 18h30

Modalités d'inscription :

Inscription les mercredis : pour le repas, l'accueil et le transport* du soir au **plus tard la veille avant 12h**

La réservation doit se faire :

- Via le portail famille
- Par tel : 05.55.21.73.00
- Par mail à accueil@ville-tulle.fr

Les vacances scolaires : pour le repas, l'accueil et le transport* (matin et /ou après-midi) **au plus tard 1 semaine avant**

La réservation doit se faire :

- Via le portail famille
- Par tel : 05.55.21.73.00
- Par mail à accueil@ville-tulle.fr
- Au centre 05.55.26.52.80

***ATTENTION :**

Vous devez préciser l'arrêt de bus :
Place Jean Tavé ou
Joliot Curie

Le transport des enfants :

Pour les mercredis :

Des navettes sont mises en places pour transporter les enfants des écoles de Tulle et de l'agglomération dès la sortie des classes vers le centre. La navette les redépose vers 18h sur les deux arrêts ; place Tavé et Joliot Curie

Pour les vacances :

Un accueil sur l'école Joliot est ouvert dès 7h30. Un animateur (trice) accueille les enfants place Tavé dès 8h20. La navette amène les enfants sur le centre.

Une équipe d'animation est recrutée avec des animatrices de la ville de Tulle et des animateurs (trices) extérieurs. Le taux d'encadrement est de un animateur (trice) pour 8 pour les enfants de – de 6 ans et un animateur (trice) pour 12 pour les enfants de + de 6 ans.

Le personnel de restauration et d'entretien fait partie des agents de la ville de Tulle.

Il y a un directeur à l'année suppléé par une directrice.

Le centre est équipé

- D'une régie de matériel classique (crayon, peinture, feuilles....)
- De matériel de sport et motricité.
- D'une sono et un micro.
- D'un appareil photo.
- De tablettes pour le pointage des enfants.
- De vélos maternels et élémentaires.
- d'un baby-foot et une table de ping-pong.

Le budget permet de faire appel à des intervenants et prestataires de services en s'appuyant sur le tissu associatif local. Les éducateurs sportifs et le service des espaces verts interviennent les mercredis et les vacances. La direction réfléchit à l'organisation de futurs séjours en direction de toutes les tranches d'âge.

L'accueil de loisirs du Chambon se veut un lieu d'éducation populaire c'est-à-dire

« L'éducation du peuple par le peuple »

Où chacun apprend de l'autre. Pour se faire on se doit de rendre l'individu le plus acteur possible un fonctionnement le plus démocratique possible.

L'accueil de Loisirs est un lieu de coéducation en lien avec la maison et l'école. Nous nous devons de prendre ce rôle au sérieux et de le jouer à tous les moments de journée. Il est important que chaque enfant trouve sa place dans le groupe pour pouvoir s'épanouir pleinement et trouver confiance et repères envers les adultes qui l'encadre. Lors de ce temps de loisirs chaque enfant doit avoir les moyens de s'exprimer et d'être pris en considération sans discriminations d'aucunes sortes.

Objectifs principaux du projet éducatif et intentions éducatives de l'équipe municipale :

Faciliter l'accès aux activités, aux savoirs, à la culture, à l'autonomie.

1. Développer la notion de vivre ensemble en apprenant à se connaître afin de se respecter et de s'accepter les uns et les autres.
2. Prendre en compte les besoins, capacités et demandes des enfants des différentes tranches d'âge.
3. Proposer aux enfants des projets d'animations innovants. Offrir un panel de choix plus enrichissant afin de lutter contre la consommation d'activités.
4. Avoir une démarche de prévention concernant certain sujet sociétal tel que : l'égalité fille / garçon, la laïcité, les addictions liées aux nouvelles technologies...

Impliquer les jeunes, les familles.

1. Tendre vers l'autonomie du public accueilli en l'impliquant dans la vie collective ainsi que dans les activités.
2. Rendre l'enfant acteur de son temps de loisirs, en lui donnant les moyens de s'exprimer et de participer à la vie du centre.
3. Favoriser les œuvres collectives en valorisant les compétences et connaissances de chacun.
4. Avoir une démarche d'éco-citoyenneté dans sa pratique de tous les jours.
5. Développer la communication et l'image du centre auprès des familles et des partenaires extérieurs.

Fédérer les acteurs et partenaires.

1. Développer la relation de travail avec les partenaires locaux culturels et sportifs lors de futurs projets d'animation.

□ Objectifs de la direction envers l'équipe

1. Créer des conditions de travail agréables en développant la communication interne.
2. Impliquer tous les membres du personnel du centre selon leurs différentes fonctions.

Projet de fonctionnement :

Journée type des mercredis :

11h30 Accueil des enfants :

- Une navette récupère les enfants sur les écoles Joliot Curie et Virevialle avec 1 animatrice.
- Une navette récupère les enfants sur les écoles La Croix de Bar et l'Auzelou avec 1 animatrice.
- Une navette récupère les enfants sur l'école Clément Chausson avec 1 animatrice.
- Une navette récupèrent les enfants sur l'école Turgot avec 2 animatrices.

Tulle Agglo met en place les navettes pour que les enfants des communes extérieures puissent avoir accès au service de l'accueil de loisirs.

12h Accueil des enfants sur le centre :

- Développer la communication et la relation avec les familles.
- Veiller au bien-être des enfants.
- Développer le vivre ensemble.

12h45 Repas :

Le 1^{er} mercredi de chaque période un pot de bienvenue sera organisé par salle.

- Tendre vers l'autonomie.
- Développer la responsabilisation.
- Développer le vivre ensemble.

13h30 temps calme :

- Respecter le rythme des enfants.
- Laisser agir l'enfant de manière autonome (laisser libre court à l'imagination et à l'ennui).
- Permettre à l'enfant de réaliser de petites activités individuelles.
- Permettre les échanges de savoir-faire entre enfants.

Les 3/4 ans font faire la sieste et se lèveront de manière échelonnée. Ils sont répartis en deux salles :

« Petit dodo » : les enfants sont pieds nus, ils sont allongés sur les lits dans, la lumière est éteinte, ils peuvent prendre un livre...Le tout en silence.

« Gros dodo » : les enfants sont allongés, les animatrices veillent à leur endormissement.

Au lever de l'enfant, il déferra son lit, mettra ses draps sales dans la panier, passage aux toilettes et peut s'il le souhaite rejoindre une activité ou se poser dans une salle et jouer librement.

14h30 activités :

- Rendre l'enfant acteur de son temps de loisirs.
- Développer le vivre ensemble.
- Enrichir la culture générale des enfants.
- Mettre en avant les connaissances et compétences de l'équipe et des enfants.

L'enfant est un citoyen en construction et afin de former ce futur acteur de la société, il convient de favoriser l'expression individuelle dans un but collectif et d'intégrer l'enfant dans un fonctionnement le plus démocratique possible. »

L'activité est un support d'apprentissage et d'épanouissement, C'est le moment où chacun peut s'exprimer et participer activement à la vie du centre. Les projets d'animations sont, selon les groupes préparés d'une période à l'autre avec les enfants. C'est un support d'expression ou le plus important est que l'individu trouve sa place dans le groupe.

Les animatrices motivent et impliquent les enfants mais n'imposent pas la participation. Il est important que dans une société de plus en plus individualiste, les enfants apprennent à vivre, communiquer et partager au sein d'un groupe.

16h30 le goûter :

- Favoriser les produits locaux et bio afin de proposer des goûters équilibrés et responsables.
- Enrichir les connaissances gustatives des enfants.
- Responsabiliser les enfants.
- Développer l'esprit de collectivité.

16h45 : échanges et débats :

- Favoriser l'expression chez l'enfant en lui donnant les moyens de s'exprimer.
- Rendre l'enfant acteur de son temps de loisirs.
- Impliquer et responsabiliser les enfants dans la vie du centre.
- Développer l'esprit de collectivité.

Ce temps-là est un moment privilégié, il doit être clair et efficace (environ 20 min). L'adulte distribue et lance la parole. Il prend note des retours des enfants L'ordre du jour va être décidé en réunion. Ces cahiers sont remontés à la direction et discuté en bilan. Il peut être fait pendant le goûter.

17h temps libre :

- Respecter le rythme des enfants.
- Laisser agir l'enfant de manière autonome (laisser libre court à l'imagination et à l'ennui).
- Permettre à l'enfant de réaliser de petites activités individuelles.

17h Accueil :

- Sensibiliser les parents à la vie du centre.
- Développer la relation avec les parents.

Les animatrices accueillent les familles en allant vers les parents pour rendre compte de la journée de l'enfant en insistant sur les points positifs. Ce temps est aussi l'occasion où elles jouent avec eux à des jeux d'enfants

17h30 Départ en car :

Une navette ramène les enfants dont les familles n'ont pas de véhicules en centre-ville sur deux lieux de dessertes : place Jean Tavé et l'école Joliot Curie.

18h30 fin de la journée

Journée type des vacances scolaires :

7h30 accueil des enfants :

- Une navette récupère les enfants sur l'école Joliot Curie avec un (e) animateur (trice).
- Un animateur (trice) accueille les enfants place Jean Tavé

La commune de Corrèze met en place une navette pour que les enfants inscrits de leur commune puissent avoir accès au service de l'accueil de loisirs.

7h30 Accueil des enfants sur le centre :

- Développer la communication et la relation avec les familles.
- Veiller au bien-être des enfants.
- Développer le vivre ensemble.

9h regroupement :

- Rendre les enfants acteur de leurs loisirs
- Développer la responsabilisation
- Développer le vivre ensemble.

Les animateurs (trices) accueillent les enfants de leur groupe respectif avec certain rituels selon les âges. Elles font l'appel et présentent la journée en donnant les informations telles que : Rappel du projet d'animation en cours, le menu, le goûter... Les enfants se positionnent sur les différentes responsabilités (mise de table, repas, goûte, rangement....)

9h30 participation à la vie collective :

- Impliquer les enfants dans la vie du centre.
- Responsabiliser les enfants dans une action collective.
- Valoriser le travail des agents de restauration et dynamiser leur relation avec les enfants.

Un enfant par groupe (sauf les 3/4 ans) va mettre la table avec un agent de restauration et la direction.

10h activités :

- Rendre l'enfant acteur de son temps de loisirs.
- Développer le vivre ensemble.
- Enrichir la culture générale des enfants.
- Mettre en avant les connaissances et compétences de l'équipe et des enfants.

12h15 Repas :

Le 1^{er} jour de chaque vacances, un pot de bienvenue sera organisé tous ensemble.

- Tendre vers l'autonomie.
- Développer la responsabilisation.
- Développer le vivre ensemble.

13h30 temps calme :

- Respecter le rythme des enfants.
- Laisser agir l'enfant de manière autonome (laisser libre court à l'imagination et à l'ennui).
- Permettre à l'enfant de réaliser de petites activités individuelles.
- Permettre les échanges de savoir-faire entre enfants.

14h activités :

- Rendre l'enfant acteur de son temps de loisirs.
- Développer le vivre ensemble.
- Enrichir la culture générale des enfants.
- Mettre en avant les connaissances et compétences de l'équipe et des enfants.

16h le goûter :

- Favoriser les produits locaux afin de proposer des goûters équilibrés et responsables.
- Enrichir les connaissances gustatives des enfants.
- Responsabiliser les enfants.
- Développer l'esprit de collectivité.

16h45 : échanges et débats :

- Favoriser l'expression chez l'enfant en lui donnant les moyens de s'exprimer.
- Rendre l'enfant acteur de son temps de loisirs.
- Impliquer et responsabiliser les enfants dans la vie du centre.
- Développer l'esprit de collectivité.

Ce temps-là est un moment privilégié, il doit être clair et efficace (environ 20 min). L'adulte distribue et lance la parole. Il prend note des retours des enfants L'ordre du jour va être décidé en réunion. Ces cahiers sont remontés à la direction et discutés en bilan. Il peut être fait pendant le goûter.

17 temps libre :

- Respecter le rythme des enfants.
- Laisser agir l'enfant de manière autonome (laisser libre court à l'imagination et à l'ennui).
- Permettre à l'enfant de réaliser de petites activités individuelles.

17h Accueil :

- Sensibiliser les parents à la vie du centre.
- Développer la relation avec les parents.

Les animateurs (trices) accueillent les familles en allant vers les parents pour rendre compte de la journée de l'enfant en insistant sur les points positifs. L'équipe réfléchit à créer un outil de communication comme un journal qui sera construit avec les enfants. Ce temps est aussi l'occasion où ils (elles) jouent avec eux à des jeux d'enfants.

17h30 Départ en car :

Une navette ramène les enfants dont les familles n'ont pas de véhicules en centre-ville sur deux lieux de dessertes : place Jean Tavé et l'école Joliot Curie.

18h30 fin de la journée

L'infirmierie :

Chaque salle est équipée d'une trousse à pharmacie contenant le nécessaire (conf : liste préconisée par la DDCSPP). Si un enfant devait être isolé pour son bien-être il sera emmené dans une pièce au calme en attendant que ses parents le récupèrent.

Les PAI sont rangés dans le bureau de la direction. Si un enfant doit prendre un traitement léger, l'équipe sous l'autorité de la direction est autorisée à donner si les parents fournissent l'ordonnance.

Les régimes alimentaires sont précisés par les familles à leur inscription. Dans l'objectif que chaque enfant ou animateur (trice) ait le même apport énergétique, la cuisine centrale qui livre les repas met un plat de substitution en place pour les enfants ayant un régime alimentaire particulier (hors allergies).

Pour VIVRE-ENSEMBLE :

La vie du groupe sera régie par des règles de deux types:

- Les règles non négociables: la loi et l'interdit décidés par l'équipe d'animation.
- Les règles négociables: demandes particulières du groupe qui évolueront selon les projets.

Si une personne ne respecte pas les règles de vie collective, l'animateur (trice) l'accompagnera afin qu'il trouve et mette en place une action pour la collectivité qui ne soit pas une punition mais plutôt une sanction éducative.

Dans le cas de problème de comportement grave et répétitif, la direction rencontrera la famille pour trouver une solution ensemble.

L'équipe encadrante:

Les Mercredis :

- CORDOBA Jonathan directeur diplômé BAFD.
- BRUNEAU Sylvie animatrice diplômée BAFA.
- DESHORS Tiffany animatrice diplômée CAP petite enfance.
- PINARDEL Lucie animatrice diplômée BPJEPS.
- SARI Florence animatrice diplômée BAFA.
- FIGUEIREDO Sandrine animatrice diplômée BAFA
- LAPORTE Céline animatrice non diplômée.
- VAREILLE Magali animatrice diplômée BPJEPS loisirs tous public.
- LEYSENNE Patricia animatrice diplômée BAFA.
- FERNANDES RIBEIRO Katia animatrice non diplômée.
- PLAS Elodie animatrice diplômée BAFA.
- FAUCHER Pauline animatrice diplômée BAFA.

Personnel de service :

Il y a 3 agents qui s'occupent de la mise de table, la réchauffe, le service et l'entretien des locaux ainsi que la préparation des goûters.

Les vacances scolaires :

Lors des vacances scolaires quand Mr Cordoba est absent il pourra être suppléé par Madame Pacherie.

L'équipe d'animation est recrutée sur c.v et lettre de motivation envoyé à Mr le Maire, puis le directeur rencontre l'animateur (trice) lors d'un entretien d'embauche. Dans cette équipe sont mixés agents titulaires de la ville de Tulle et animateurs (trices) extérieurs diplômés (ées), en cours ou non diplômés (ées).

Personnel de service :

Les agents de la ville de Tulle se partagent les différentes périodes de l'année.

Le projet d'animation :

Les animatrices du mercredi se réunissent une fois par période pour réfléchir en équipe à leur projet d'animation futur. Les référentes périscolaires sont présentes tous les mercredis à 11h, pour discuter avec la direction des enfants et du centre.

Le programme des projets d'animation des vacances est établi avec l'équipe d'animation en réunion selon les périodes de l'année, les groupes d'enfants et le projet pédagogique. Nous privilégions les activités de pleine nature et exploiterons au mieux les espaces verts du centre et ses alentours.

Communication envers les familles :

Le programme des mercredis est affiché dans chaque école. Il est consultable sur le site de Tulle Agglo. Il est également affiché au Centre Culturel et Sportif de la ville de Tulle.

Le programme des vacances est communiqué de la même manière. Il est distribué à chaque enfant des écoles de Tulle.

La direction réfléchit à mettre en place un outil numérique comme un blog ou les parents pourraient consulter les photos faites lors des vacances et mercredis.

La direction réfléchit à organiser avec son équipe et les enfants un ou plusieurs événements dans l'année pour faire venir les parents au centre et mettre en valeur les projets d'animation réalisés par les enfants et les animateurs (trices).

Toute l'équipe se tient à la disposition des familles pour questions ou problèmes.

L'évaluation :

Les animateurs (trices) en stage pratique BAFA :

Ils (elles) se verront dès leur embauche distribuer et expliquer les critères d'évaluation ainsi que la méthode d'accompagnement de la direction.

Il y aura au minimum une rencontre par semaine et une évaluation finale.

Les attentes de la direction sont les suivantes :

- Etre force de proposition
- Faire vivre le projet pédagogique
- Savoir travailler en équipe
- Etre à l'écoute des conseils et critiques objectives
- Savoir préparer, mener et analyser une animation en autonomie

Pour tout ceci, cette personne sera appuyée et épaulée par son binôme. La direction se doit de mettre en place tous les moyens pour amener à la réussite de ce stage.

Bilan des vacances scolaires :

Lors de chaque fin de semaine de vacances, un bilan sera fait avec les enfants et par équipe de tranche d'âge.

Bilan de l'année :

A la fin de l'année scolaire seront faits un bilan et une évaluation du projet pédagogique en vue d'améliorer la qualité et le bien-être des enfants et familles. La direction réfléchit à créer un outil destiné aux familles pour qu'elles puissent donner leur avis et faire des retours à l'équipe.